

Image not found or type unknown



## Mes droits avec un récépissé de 6mois

Par **algerienne37**, le **26/05/2015 à 23:54**

Bonsoir voilaje viens d'être régularisé apres 9ans en situation irrégulière ils mon délivré un récépissé de 6mois ki m'autorise a travailler en attendant la carte de 1an . J'ai une fille qui est née ici en france eelle a mnt 6ans en plus c'est grace a elle qu'ils mon régularisé comme elle est scolarisée plus que ,4 ans. Ma question est : est ce avec un récépissé de 6 mois m'ouvre le droit a l'APL ? Merci